



---

# EPREUVE E7

## SPV/SPS

Groupe de travail

Session d'accompagnement de la rénovation du BTSA  
Agronomie Productions Végétales

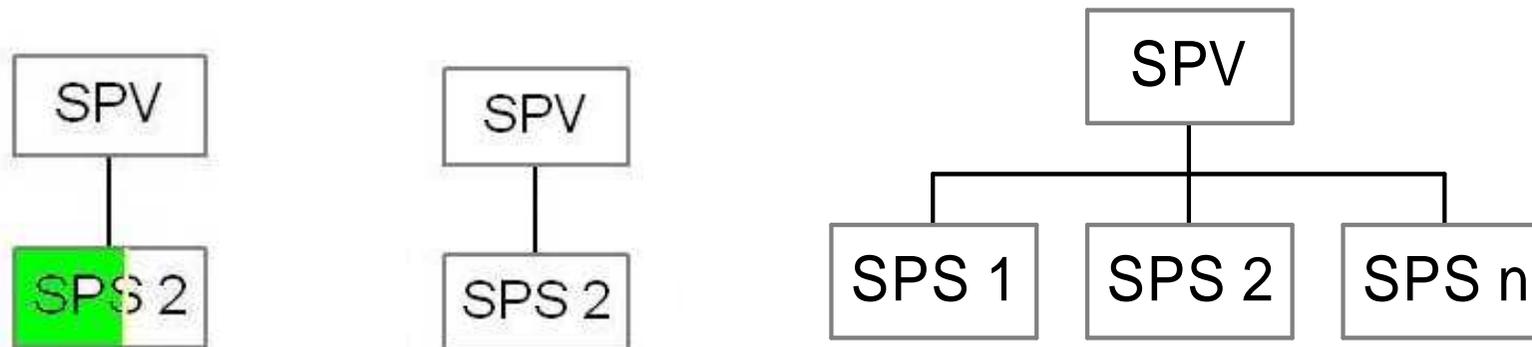
Toulouse, juin 2010

# SPS / SPV ...

---

**SPV** = **S**ituation **P**rofessionnelle **V**écue => évaluée en Epreuve terminale n°7 (E7 - partie 1 : 15pts / 100)

**SPS** = **S**ituation **P**rofessionnelle **S**ignificative définie dans le référentiel professionnel. 15 propositions de SPS.



Une SPV peut faire appel à une partie d'une SPS ou être rattachée à plusieurs SPS

# SPS / SPV : Quand? Lesquelles?

---

- ❑ Les SPV sont à travailler tout au long des 2 années de BTS.
- ❑ L'apprenant peut rencontrer des SPV d'un niveau BTSA lors de différentes séquences vécues en milieu professionnel (stages, Exploitation agricole du lycée, exploitation familiale, associations, initiatives personnelles de l'élève, étude de cas,...).
- ❑ Un lien avec la production végétale doit exister (exemple : organisation d'une manifestation sur un thème technique).
- ❑ Ne pas reprendre une situation déjà évaluée par ailleurs (en PIC, en MIL, ...).

# SPS/SPV...

---

- ❑ Joindre à l'annexe pédagogique des conventions de stage la liste des SPS.
  
- ❑ Lien avec le M11 :
  - Possibilité d'utiliser la fiche de discussion (un exemple est présenté en document joint) lors d'entretiens individuels ou semi-collectifs.
  - Cahier de compétences et Portfolio sont deux outils de formalisation et de stockage du travail réalisé autour des SPV. Travail valorisé lors des entretiens, et qui prépare progressivement à l'E7.

# SPS /SPV ...

---

- ❑ Pour chaque SPV retenue, la fiche synthétique de présentation (1 ou 2 pages) doit rester de nature descriptive, l'analyse de la situation vécue est réalisée au cours de l'entretien avec le jury (un exemple de fiche possible est présenté en document joint)
- ❑ Sources doc et outils : <http://preavert.chlorofil.fr>  
Possibilité de transposer à l'option APV, les outils mis au point lors d'un stage BTSA VO : fiche de présentation des SPV (guide d'entretien, etc.)

# SPS / SPV : Evaluation orale

---

- Le jury a pris connaissance des fiches.
- Pas d'exposé de la SPV, et aucun document supplémentaire lors de la soutenance.
- Oral analytique.
- Le jury questionne directement l'apprenant à partir des indicateurs de la grille d'évaluation (cf. annexe n°4 de la note de service de cadrage).